# Aujourd'hui

## **ATOUTS**

- Une délinquance locale plutôt faible.
- La présence de la gendarmerie sur le territoire seyssois.
- Une perception des « nuisances », notamment celles liées à la publicité, plutôt faible

## **FAIBLESSES**

- Eclairage public majoritairement ancien.
- Un mode de gestion de l'éclairage public augmentant les délais d'intervention

## **Demain**

## **OPPORTUNITES**

- Accentuer les actions de prévention de la délinquance avec les acteurs locaux et intercommunaux
- Se doter d'un règlement local de publicité en appui de la taxe locale sur la publicité intérieure pour mieux réglementer la publicité.
- Optimiser l'éclairage public.

## **MENACES**

- Insécurité routière grandissante avec l'étalement urbain (transit) et l'accueil de nouvelles populations à Seysses (interne).
- Augmentation des délits en général, et plus particulièrement liés aux stupéfiants (y compris à Sevsses).
- Augmentation des agressions à la maison d'arrêt de Seysses

# 4. Qualité de vie





# Conditions de vie









# Qualité de vie

## Données de cadrage : à propos des nuisances

La notion de nuisance n'est pas idéale: relativement subjective (parfois liée à l'esthétique) et suffisamment floue pour recouvrir de nombreux aspects. On évoque généralement les nuisances sonores et visuelles. Parmi ces dernières, la « pollution lumineuse » et la publicité extérieure sont 2 problématiques locales d'importance.

#### **Nuisances sonores**

Les nuisances sonores peuvent être liées au voisinage (travaux domestiques...) aux activités (industries...), aux transports... C'est cette dernière catégorie qui a le plus fort impact sur la commune. 3 voies existantes sont classées parmi les infrastructures nécessitant une isolation acoustique obligatoire, et donc un recul nécessaire pour les constructions:

- A64 : bande de 300m de part et d'autre du bord extérieur de la chaussée;
- RD12, RD15 : 100 m de part et d'autre du bord extérieur de la chaussée.



Une compétence du Syndicat Départemental d'Electricité de Haute-Garonne (SDEHG), qui gère toutes les communes de Haute Garonne sauf Toulouse (d'où des difficultés d'organisation liées aux délais d'intervention, de réalisation d'études...)

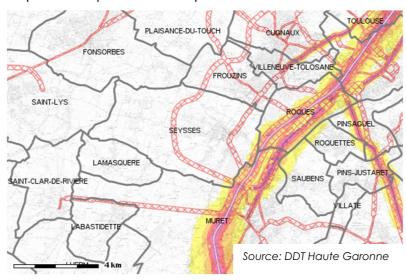
#### Ses missions:

- Création, renforcement ou effacement (dissimulation) des réseaux de distribution d'électricité publique;
- Création, entretien ou rénovation des réseaux d'éclairage public (notamment remplacer le réseau jugé vétuste et/ou âgé de plus de 20 ans.)
- Création, entretien et renouvellement des feux tricolores des carrefours, des panneaux d'information lumineux et des systèmes d'éclairage des terrains de sport non couverts.

Selon les prestations, le syndicat peut financer tout ou partie des travaux.

#### Publicités/enseignes

La loi encadre la publicité extérieure au sens large, par



le biais notamment du Code de l'Environnement et de Code de la Route. Cependant, certains dispositifs permettent aux collectivités d'aller plus loin pour limiter la publicité extérieure:

- Le Règlement Local de Publicité encadre la mise en place des publicités, enseignes et pré-enseignes dans l'espace public (il ne peut règlementer la publicité chez les particuliers ou à l'intérieur des bâtiments). Un tel document n'est pas obligatoire et n'existe pas à Seysses.
- La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) qui comme son nom l'indique taxe les dispositifs publicitaires en fonction de leur nature et de leur surface. La commune l'a instituée.

On sait donc qu'à Seysses, 473,3m² d'enseignes et 724,5m² de pré-enseignes et publicités sont soumis à cette taxe; 26 entités sont taxées dont les 2/3 sont basées sur les zones Ségla et La Piche. Il convient de préciser que le système est déclaratif, ne tient pas compte du nombre mais de la surface et que seuls les dispositifs de plus de 7m² sont taxés. Ces chiffres ne reflètent donc qu'imparfaitement la réalité du terrain.

# Quelques chiffres pour réfléchir

- 1400 points d'éclairage public, majoritairement anciens (80% environ) à Seysses.
- Environ 1200m² de publicité extérieure soumise à la TLPE en 2011.
- En 2011, 763 délits enregistrés par la brigade de gendarmerie de Seysses-Rieumes (+33% en 1 an).

# Qualité de vie

## Sécurité et délinquance

#### Délits et « insécurité » à Seysses

La Communauté de Brigade de la gendarmerie de Seysses-Rieumes regroupe 20 communes dont Seysses. Ces chiffres reflètent donc l'état de la délinquance sur un territoire beaucoup plus vaste. La totalité des délits commis sur le secteur de la Communauté est passé de 581 à 763, soit une progression de 31 %. En 2011, 455 personnes ont été mises en cause et le taux d'élucidation (54%) a progressé de 1% par rapport à 2010:

- · Plus d'un délit sur 2 (250) est un cambriolage (+20% en 1 an).
- · Les affaires liées aux stupéfiants ont doublé, passant de 34 à 68.
- · Les infractions contre les gardiens de la maison d'arrêt de Seysses sont passées de 31 à 55 agressions.

(Source: « Gendarmerie : les chiffres inquiétants de 2011 », La Dépêche du Midi, le 2 février 2012)

A une échelle plus locale, Axe Sud a réalisé en 2008 un diagnostic sur la délinquance. Pour Seysses, le diagnostic évoque une « délinquance « stable » dans sa forme. Une catégorie pourtant émerge, les infractions liées à la législation sur les stupéfiants avec plus du quart des infractions recensées. »

Le niveau de délinquance est cependant considéré comme faible par les acteurs locaux, surtout à Seysses et Lamasquère. Le diagnostic souligne l'impact positif des moyens humains (notamment le « service jeunesse » ou

le CCAS à Seysses) mais constate un point faible: l'absence de lieux de rencontres pour les jeunes adultes.

Ce diagnostic s'oriente majoritairement sur des actions de prévention en direction du champ socio-éducatif, de la préservation de la qualité de vie ou de la rupture de l'isolement. En conclusion, le diagnostic préconise la création d'un Plan d'Action Intercommunal de Prévention et de Sécurité (PAIPS)

#### L'accidentologie routière

Les accidents de la circulation représentent en Midi Pyrénées, 5,5% des décès prématurés chez l'homme et 3,2% chez la femme. Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne nationale.

Malgré la hausse des contrôles sur les zones à risque, on a dénombré 3 accidents de la route mortels en 2011 sur la zone d'intervention de la brigade de gendarmerie de Seysses-Rieumes.

La RD 12 et la RD 15 peuvent être considérées comme "dangereuses" dans la mesure où elles font partie des "zones d'accumulation d'accidents en Haute Garonne": La RD 15 a connu plusieurs accidents mortels entre 2006 et 2010, dont 1 à Seysses. La RD 12 est également accidentogène dans l'ouest du territoire. Les zones jaunes correspondent à 4 accidents – 4 victimes graves sur 5 ans et sur 850m maximum.

## Paroles de Seyssois(es)

- Seysses est relativement épargné par la publicité ; il faut préserver cela. (habitants lors d'un atelier participatif)
- Trop peu de répression (infractions au code de la route, encombrement de la voirie, animaux...). La gendarmerie gère pour 70% de ses activités la prison et la police municipale n'a que des pouvoirs limités en la matière. (habitants lors d'un atelier participatif)
- Les nuisances et risques liés aux transports sont très présents chez les participants, y compris les plus jeunes: plusieurs sont favorables à la limitation de la vitesse. (questionnaire sur Seysses aux élèves, habitants, élus et techniciens)
- Parmi les « enfants », beaucoup sont sensibilisés aux nuisances de type déchets.
- L'éclairage public pourrait être optimisé: amplitude horaire, intensité... (habitant lors d'un atelier participatif)



